Université Paris Cité

Projet de Stage (en France)

(Pour validation par l'équipe pédagogique)

Master de psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

Parcours *Psychologie Clinique de la Santé*

Le stage est soumis à une logique pédagogique, il doit correspondre à un projet en adéquation avec la formation suivie. L'équipe pédagogique pourra vous demander de revoir certains points de votre projet avant de le valider, elle pourra, le cas échéant, refuser la validation de votre projet, si elle considère que les conditions ne sont pas réunies au regard de la spécificité du diplôme.

Le présent projet doit être remis pour validation et signature à votre responsable pédagogique :

- **Cécile Flahault pour les étudiants en M1**
- **Aurélie Untas pour les étudiants en M2**

Attention : l'ensemble des informations saisies dans ce document vous seront indispensables lors de la saisie de votre convention dans PStage, une fois votre projet validé.

Ce document comprend 3 parties :

- **1ère partie à compléter par l'étudiant**
- **2ème partie à compléter par le tuteur de stage**
- **3ème partie à compléter par le responsable pédagogique**

C'est une fois ce document validé que la convention peut être créée.

En complétant ce document, l'étudiant, le tuteur de stage et le responsable pédagogique s'engagent à respecter les éléments décrits ci-dessous.

Les objectifs fondamentaux visés par un stage au sein de la spécialité psychologie de la santé sont :

1. Connaissances générales : L'étudiant stagiaire doit pouvoir prendre connaissance du cadre institutionnel y compris dans ses aspects pratiques : historique de l'institution, organisation du travail et de l'équipe, fonctionnement général et administratif, etc. ;
2. Participation à l'institution et intégration à l'équipe : Une participation active de l'étudiant stagiaire à la vie institutionnelle est également souhaitable : celle-ci peut s'appuyer sur sa présence à certaines réunions, synthèses, échanges, présentation de cas ou discussions d'équipe ;
3. Observation et participation clinique : en M1, l'étudiant stagiaire doit avoir l'occasion d'observer des situations cliniques particulières, des modalités d'évaluation, des modalités d'intervention ou d'accompagnement auprès des patients et populations reçues par l'institution ; en M2, une participation active est demandée à l'étudiant stagiaire-psychologue, au moins pour une partie de son temps de présence. Au fur et à mesure de l'année, ce dernier doit pouvoir intervenir directement dans une ou plusieurs des missions assumées par le psychologue, l'étudiant stagiaire-psychologue est ainsi amené à prendre une certaine autonomie, sous la supervision essentielle du praticien-référent.

 Les activités peuvent consister en :

 a. Entretiens
 b. Accueil et accompagnements psychologiques
 c. Participation aux évaluations psychologiques
 d. Rédaction de comptes-rendus
 e. Participation à des réunions pluri disciplinaires et liaisons
 f. Co-animation d'activités cliniques de groupe
 g. Autres types d'interventions psychologiques

Université Paris Cité

Projet de Stage (en France)

(Pour validation par l'équipe pédagogique)

Compte tenu des objectifs visés, les activités confiées à l'étudiant stagiaire sont laissées à l'appréciation du praticien-référent psychologue.

4. Identification du rôle du psychologue et inscription progressive dans le métier de psychologue : Par le travail étroit de collaboration avec le psychologue, le stagiaire doit pouvoir se représenter le métier de psychologue ; puis progressivement acquérir des compétences et identifier les fonctions du psychologue au sein des équipes afin de confirmer son rôle professionnel en tant que futur psychologue.

5. Réalisation d'une recherche clinique sur le lieu de stage : Il est demandé aux étudiants de mener à bien une recherche qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire (le « Travail d'Etude et de Recherche » intitulé TER M). Le mémoire est encadré à l'Université par un enseignant dirigeant la recherche. Ce mémoire peut porter - mais ce n'est pas obligatoire - sur une problématique clinique rencontrée sur le lieu de stage. *Si la recherche est effectuée sur le lieu de stage, il est nécessaire que l'institution ait été informée préalablement et ait donné son accord.* Dans ce cas, l'implication des psychologues praticiens-référents est précieuse : pour définir un thème utile à l'institution, pour faciliter le recueil de données cliniques, et pour veiller à la non-interférence entre pratique clinique et mise en œuvre de la recherche. Comme toutes les activités réalisées par le stagiaire, la recherche doit se faire dans le strict respect du code de déontologie des psychologues et des principes éthiques s'appliquant à la recherche.

6. Rédaction d'un rapport de stage : En M1 et en M2 ce rapport, rendu en fin d'année universitaire, doit présenter l'institution, les activités du praticien référent et celles du stagiaire. A partir de son expérience de stage, l'étudiant choisira une thématique de réflexion clinique, étayée sur une ou plusieurs situations cliniques, qui fera l'objet d'une articulation théorico-clinique présentée dans ce rapport. Cette réflexion inclut une auto-évaluation de la part du stagiaire et présente des interrogations de nature éthique et déontologique rencontrées au cours du stage. En M2, le rapport de stage inclut aussi une réflexion sur le projet professionnel du stagiaire et donne lieu à une soutenance en présence de deux enseignants-chercheurs de la spécialité Psychologie de la santé et du psychologue praticien encadrant le TD de suivi de stage. Le praticien référent est invité à participer à la cette soutenance.

L'ensemble des activités du stagiaire se déroule sous la supervision du praticien-référent. Cette supervision peut prendre des formes différentes. Il est indispensable que des temps de rencontres soient régulièrement réservés à la discussion de l'expérience du stagiaire et des situations cliniques rencontrées. L'étudiant ne peut pas avoir la responsabilité de psychothérapies.

Engagements mutuels

Pour soutenir cette démarche pédagogique, la spécialité de master Psychologie de la santé inclut un enseignement spécifique visant à élaborer la pratique clinique (nommé « suivi de stage »). Cet enseignement se déroule tout au long de l'année en petits groupes. Les étudiants y sont invités à réfléchir sur les situations cliniques rencontrées sur le lieu de stage. L'insertion dans un groupe de supervision de stage constitue pour les étudiants l'occasion de confronter leur expérience à celle des autres, de dédramatiser certaines situations, d'y réfléchir, d'élaborer de nouvelles stratégies. A cette occasion, ils bénéficient également d'une formation personnalisée à l'entretien clinique.

Dans le cadre des stages lors du master, l'Université, comme l'étudiant, s'engage au strict respect du code de déontologie des psychologues. Les responsables pédagogiques du Master ainsi que l'étudiant s'engagent à respecter les règles et principes de fonctionnement de l'institution qui accueille les stagiaires.

Le psychologue praticien-référent s'engage à encadrer le stagiaire dans ses activités, à superviser sa pratique et lui apporter un soutien. Il favorise l'intégration du stagiaire dans l'institution. Il donne un retour d'information constructif et critique sur les activités réalisées par le stagiaire.

Université Paris Cité

Projet de Stage (en France)

(Pour validation par l'équipe pédagogique)

1. *Partie à compléter par l'étudiant*

Nom et Prénom :

Numéro étudiant :

Courriel :

Portable :

Niveau d'études : ☐ M1 ☐ M2

Année Universitaire :

Filière / Diplôme préparé : Master de Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé, Parcours Psychologie Clinique de la Santé

Contenu de votre stage

Sujet du stage :

Fonctions et tâches (activités, missions confiées, etc.) :

Objectifs du stage :

Compétences à acquérir ou à développer :

Vos motivations, votre projet professionnel (pourquoi ce stage, articulation avec votre formation, etc.) :

Modalités pratiques

Date de début du stage :

Date de fin du stage :

Pour les stages à temps plein (35h/semaine) :

Durée effective totale du stage :

Pour les stages à temps partiel :

Jours et heures de présence sur le lieu de stage :

Durée effective totale du stage :

Gratification : ☐ Oui ☐ Non **ATTENTION : Au-delà de 308 heures de présence effective, votre stage doit être gratifié.**

Si oui : montant de la gratification :

Si oui : modalités de versement de la gratification :

Avantages :

L'organisme d'accueil

Nom de l'Organisme d'accueil – Raison Sociale :

Adresse :

Service dans lequel vous allez effectuer votre stage :

Lieu d'exécution de votre stage, si différent de l'adresse ci-dessus :

Université Paris Cité

Projet de Stage (en France)

(Pour validation par l'équipe pédagogique)

Tuteur du stage au sein de l'organisme d'accueil

Nom et prénom du tuteur de stage :

Fonction :

Courriel : **Téléphone :**

2. *Partie à compléter par le tuteur de stage*

Je soussigné(e) ….

futur tuteur de stage au sein de l'organisme d'accueil valide ce document : ☐ OUI ☐ NON

Note : Inutile de signer ce document, nous vous demandons juste de cocher la case.

3. *Partie réservée au responsable pédagogique*

Je soussignée, Cécile Flahault/Aurélie Untas, valide le projet de stage présenté ci-dessus.

Date :

Signature du responsable pédagogique :